

# DOSSIER DE PRESSE

COLMAR, LE 01 SEPTEMBRE 2023

## DP - Rentrée des classes 2023/2024 à Colmar



### CONTACT PRESSE

Manon Lovasz - Attachée de presse  
Ville de Colmar - Colmar Agglomération  
06 79 80 49 18  
manon.lovasz@colmar.fr

colmar.fr

L'heure de la rentrée va bientôt sonner ! La Ville de Colmar a l'ambition de mettre toutes les chances du côté des écoliers. De nombreuses actions, destinées à garantir l'épanouissement et la réussite des jeunes colmariens, sont mises en place pour cette nouvelle année scolaire 2023-2024.

## A LA RENTRÉE 2023 : 30 ÉCOLES

- 17 écoles maternelles
- 8 écoles élémentaires
- 5 groupes scolaires (maternelle et élémentaire) : Wickram, Pfister, Macé, Serpentine et Pasteur

**213 classes** dont 17 classes de CP dédoublés, 17 classes de CE1 dédoublés, 19 classes de grandes sections dédoublées en éducation prioritaire et 11 ULIS (écoles Rousseau, Saint-Nicolas, Anne-Frank, Saint-Exupéry, Barrès, Brant, Waltz, Hirn et Macé)

- 58 classes maternelles
- 89 classes élémentaires
- 66 classes groupe scolaire

Le nombre prévisionnel d'élèves attendus est de 1 800 en maternelle et 3 000 en élémentaire.

## MESURES DE CARTE SCOLAIRE : OUVERTURES ET FERMETURES DE CLASSES 2023-2024 :

### En maternelle

**Ouverture** : 1 classe immersive en alsacien (Les Tulipes), 1 classe bilingue (Pfister).

**Fermeture** : 1 classe bilingue maternelle (Les Coquelicots), 1 classe bilingue LCR (Les Tulipes).

### En élémentaire :

- **Fermeture** de la 5ème classe « CP dédoublé » - Saint-Exupéry.
- **Fermeture** de la 6ème classe « CE1 dédoublé » - Saint-Exupéry.

Cette situation est susceptible d'évoluer à la rentrée en fonction des derniers ajustements de carte scolaire.

### Classe immersive



La Ville de Colmar accueille, à partir de cette rentrée scolaire, une classe immersive en alsacien dans l'école Les Tulipes. La Ville de Colmar est l'une des quatre communes alsaciennes où une classe immersive ouvre cette année. Dans le cadre de ce projet, qui est

une première au sein d'écoles publiques, les apprentissages se font en trois langues : alsacien, allemand et français.

**La Ville de Colmar a œuvré durant plusieurs mois, au cours de l'année 2023, auprès de Rectorat de Strasbourg afin que ce projet novateur de promotion et de la langue et de la culture régionales voie le jour. Cette voie complètera les offres monolingues et bilingues des écoles publiques de la Ville.**

## LES DISPOSITIFS SUR LE TEMPS PÉRISCOLAIRE

- **Les études surveillées**, organisées par Préalys, ont lieu dans les écoles élémentaires le matin, le soir, après le temps scolaire.
- **Les périscolaires matin et soir en maternelles** : avant le temps scolaire, une offre de garderie est proposée aux parents par Préalys. L'accueil des enfants se fait à partir de 7h30. Pour le périscolaire du soir en maternelle, depuis la rentrée 2021, il ne s'agit plus d'une garderie mais d'un accueil périscolaire (ACM) avec un projet pédagogique et des animateurs diplômés. Préalys s'est conformé à la réglementation en matière d'accueil collectif de mineurs.

**Nouveauté 2023/2024** : le site Les Violettes est déclaré en ACM (regroupement sur Centre Europe, déplacement à pied).

**Pour ces deux dispositifs, la Ville intervient de manière complémentaire depuis septembre 2014 à hauteur de 204 300 €.**

- **L'aide aux devoirs** (engagement de la précédente Municipalité) : soutien par groupe de 4 élèves, dispensé par des enseignants à la retraite les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h15 à 18h30, dans les écoles élémentaires à compter de début octobre. **Le coût pour la Ville de cet engagement est de 30 000 €.**

Des animations plus spécifiques sont également assurées par le service des sports (Envie de Sport) et le Centre Socioculturel (CLAS).

- Envie de Sport a accueilli 250 enfants pendant l'année scolaire 2022/23.
- Concernant **le dispositif CLAS** dans le cadre du contrat de Ville, 105 élèves scolarisés dans le 1er degré en ont bénéficié. Les écoles concernées sont Brant, Waltz, Anne Frank et Saint-Exupéry.

**Les dispositifs mis en place par l'Éducation Nationale** : Accompagnement éducatif, cours EILE (enseignements internationaux de langue étrangère), chorale.

## SITUATION DU BILINGUISME À LA RENTRÉE

### 40 classes et 5 classes 16/8 (allemand progressif)

- **9 classes** à l'école Wickram dont :
  - Maternelle : 4 classes
  - Élémentaire : 6 classes
- **13 classes** à l'école Pfister dont :
  - Maternelle : 6 classes
  - Élémentaire : 7 classes
- **7 classes** à l'école Jean Macé dont :
  - Maternelle : 3 classes
  - Élémentaire : 4 classes
- Maternelle Les Roses : **2 classes**
- Maternelle Les Tulipes : **2 classes**
- Maternelle Oberlin : **1 classe**
- Maternelle Les Muguets : : **1 classe**
- Élémentaire Serpentine : **4 classes**
- Élémentaire Pasteur : **5 classes 16/8** (allemand progressif)

## LA CITÉ ÉDUCATIVE

Depuis mai 2022, la Ville de Colmar est labellisée "Cité éducative". **Ce label a vocation à soutenir les actions à destination des enfants, de leur naissance jusqu'à 25 ans, en incluant les parents et en mobilisant les acteurs de terrain** : familles, associations, acteurs publics. L'ensemble des écoles des quartiers Europe et Saint-Vincent-de-Paul, les collèges Molière et Pfeffel, les lycées Blaise-Pascal, Camille-Sée et Martin-Schongauer sont concernés par la Cité éducative. À Colmar, une enveloppe financière de 280 000 euros est allouée par l'État chaque année pour les projets s'inscrivant dans la démarche de la Cité éducative.

Les objectifs sont les suivants :

- Conforter un parcours citoyen inclusif ;
- Soutenir la parentalité élargie et adaptée ;
- Renforcer les ambitions culturelles et sportives ;
- Améliorer le bien-être de tous ;
- Renforcer l'égalité garçon/fille ;
- Bâtir un réseau partenarial d'acteurs éducatifs et institutionnels étendu.

**Pour l'année scolaire 2022/2023, ce sont 35 actions qui ont été subventionnées dans le cadre de la Cité éducative**, comme par exemple « peinture sur borne » en lien avec l'association Le Léopard et l'école maternelle Saint-Exupéry, « repas partagés » avec des élèves du collège Pfeffel et le CSC ou encore les « Ateliers de printemps » avec le PRE.



**Peinture sur borne** - Avant les vacances d'été, les élèves de la maternelle Saint-Exupéry ont participé à un projet d'embellissement des bornes de tri. Aux côtés de l'artiste Apaiz, invité par l'association Léopard, les jeunes ont contribué à la mise en peinture de 13 conteneurs enterrés.

## LE PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE (PRE)

Le Programme de réussite éducative de la Ville de Colmar, mis en place fin 2018, a été inscrit dans les enjeux et les objectifs du contrat de Ville 2015-2022 dans le volet « réussite éducative ».

Ce dispositif partenarial réunit l'État, les services de la Ville (Enseignement, Politique de la Ville, CCAS, Centre Europe), la CeA (Direction de la Solidarité), la CAF, l'Éducation Nationale, l'ARS et la CPAM. Il est piloté par le service de l'Enseignement et permet de **mettre en œuvre un accompagnement individuel et personnalisé pour des enfants et des adolescents entre 2 et 16 ans, rencontrant des difficultés relationnelles, scolaires, éducatives, sociales et/ou de santé**. Des actions collectives leur sont également proposées.

**Son objectif est de favoriser le bien-être et l'épanouissement des enfants et des adolescents issus des quartiers prioritaires de la Ville de Colmar et, en cohérence avec les publics des réseaux d'éducation prioritaires (REP et REP+), d'offrir une aide en débloquent des situations et en amenant des solutions.** Construit sur une vision élargie et une approche globale du champ éducatif, ce dispositif élabore des réponses concrètes et personnalisées. Sa force tient dans sa capacité à rassembler et à mobiliser toutes les ressources d'un territoire en rassemblant autour de la table, et pour une même situation, les professionnels du monde de l'enfance et de l'adolescence.

Les enfants accompagnés dans le PRE sont repérés principalement par la communauté éducative (enseignants, éducateurs, animateurs ou les familles elles-mêmes). **Sont concernés par ce dispositif les établissements scolaires classés en Réseau d'éducation prioritaire (REP et REP+), les collèges Molière et Pffeffel, les groupes scolaires Brant, Waltz, Saint-Exupéry, Anne-Frank, Pfister et les écoles maternelles Géraniums, Coquelicots, Violettes, Lilas et Pâquerettes.**

En 2022, 188 enfants ont pu bénéficier d'une prise en charge PRE par :

**- les actions collectives du PRE :**

- **Pendant les vacances** : ateliers d'automne par Amasco, fin octobre à l'école élémentaire Anne Frank ; ateliers ludo-pédagogiques « Schuss » par Dys'Up durant les vacances de Noël à la cantine Waltz ; ateliers de printemps par Amasco durant les vacances de Pâques à l'école élémentaire Saint-Exupéry ; les « vacances studieuses » durant les vacances estivales sur 3 sites : CSC Europe, cantine Bel-Air et à l'école élémentaire Anne-Frank.
- **Des ateliers nutrition-santé** dans le cadre de l'appel à projets « Novembre pour les parents », adressés aux enfants et à leurs parents.
- **Intervention d'un yoga thérapeute** auprès de groupes d'enfants de 6 à 10 ans au sein des écoles élémentaires Saint-Exupéry et Brant ; **intervention d'une psychologue** du Pôle APSA auprès d'un groupe de jeunes du collège Pfeffel sur le thème de l'estime de soi.
- **6 clubs « Coup de pouce - Langage »** au sein des écoles maternelles Lilas, Brant, Waltz, Anne-Frank, Saint-Exupéry et Géraniums ; **1 club « Coup de pouce - Lecture-Écriture »** à l'école élémentaire Anne-Frank.
- **Des places réservées pour des enfants repérés dans le cadre du PRE au sein des groupes CLAS** (Contrat local d'accompagnement à la scolarité).



dispositif "vacances studieuses"

**- l'accompagnement des familles vers le droit commun (CMPP, orthophoniste, médecins spécialistes ...) et vers les structures socioculturelles, sportives, bibliothèques.**

## DES AIDES DE LA VILLE QUI SE POURSUIVENT

### L'aide à la scolarité

Cette aide est destinée à **maintenir le pouvoir d'achat des familles colmariennes**. Elle est de 75 € pour l'entrée en CP et de 100 € pour l'entrée en 6ème. Le complément de 25 € (entrée en CP avec un 2ème enfant en élémentaire) est accordé aux familles colmariennes exonérées d'impôt sur le revenu (Conseil municipal du 27 juin 2017). Depuis la rentrée 2019, l'aide est octroyée dès lors que l'élève est effectivement présent le 1er jour de classe.

**Pour l'année scolaire 2022/23, cette mesure a concerné 951 familles pour un montant de 87 650 €.**

### La réduction de 30 % du coût de la restauration scolaire

Cette mesure sociale s'adresse aux familles colmariennes exonérées d'impôt sur le revenu pour les enfants scolarisés en écoles publiques et privées. **Pour l'année scolaire 2022/23, 1192 enfants en ont bénéficié pour un montant de 301 562 €.**

### L'aide personnalisée aux devoirs

Il s'agit d'un **soutien gratuit pour les familles**, par groupe de 4 élèves, dispensé par des enseignants à la retraite, les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 16h15 à 18h30, dans toutes les écoles élémentaires.

**Au cours de l'année scolaire 2022/23, ce sont 41 élèves par mois en moyenne qui ont été suivis à raison de plusieurs séances par semaine.** Pour certains, le soutien se prolonge sur plusieurs mois, pour d'autres, il est ponctuel en vue d'une remise à niveau. **Le coût annuel de ce dispositif pour 2023 est estimé à 30 000 €.**

### Les Papy-Mamy trafic

**18 Papy-Mamy trafic** (dont 5 agents de régulation à Pfister et Saint-Exupéry) continuent d'assurer la sécurité des enfants aux heures d'entrée et de sortie des écoles. **Ce dispositif concerne 11 écoles élémentaires** (Brant, Anne Frank, Barrès, Serpentine, Macé, Rousseau, Pasteur, Hirn, Waltz, Pfister (3 agents), Saint-Exupéry (2 agents)) et 2 écoles maternelles (Les Magnolias et Les Roses) ainsi que les Instituts Saint-Jean et de l'Assomption.

## Opération « Un fruit pour la Récré »

Le dispositif "Un fruit pour la récré" permet la distribution de fruits dans **14 écoles maternelles colmariennes bénéficiaires (1021 élèves)**. Son but est notamment de promouvoir la consommation des fruits frais et de susciter un travail autour de la nutrition et de l'équilibre alimentaire.

La distribution a lieu un jeudi sur deux. **Cette action s'inscrit en soutien d'actions pédagogiques développées par le personnel enseignant tout au long de l'année, dans chacune des écoles concernées.** Les fruits sont commandés par le service de l'enseignement primaire et distribués le jeudi matin, par une équipe de deux concierges.

La Ville de Colmar prend à sa charge l'intégralité de la dépense. **Pour 2022/2023, la dépense relative à l'achat de fruits s'élève à 6 223 €.**

## Le tri des déchets

Dans le cadre du programme de sensibilisation au tri et à la prévention des déchets, **les écoles maternelles et élémentaires participent pour la 19ème année consécutive à la collecte des recyclables secs** (papiers/cartons/bouteilles plastiques/canettes acier et alu).

Les classes de CE2 et de maternelles ont bénéficié à ce titre d'animations réalisées par des associations compétentes :

- L'Observatoire de la Nature, avec l'animation sur la prévention et le tri des déchets pour les classes de CE2, a sensibilisé **80 classes et 1 700 élèves**.
- La Chambre de Consommation d'Alsace pour les classes maternelles, avec l'animation "Hop, la feuille". **Pour l'année scolaire 2022/2023, une centaine d'animations ont été réalisées (plus de 1 600 enfants sensibilisés).**

De plus, pour la 5ème année consécutive, **Ba Banga Neck de l'association "Paroles Balafons" a organisé 39 animations pour sensibiliser les enfants à la problématique des plastiques** et fabriquer des objets avec des matériaux recyclés, principalement des instruments de musique (**environ 800 enfants sensibilisés**).

## Journées spectacles Ecol'O tri

De retour après 3 années d'absence suite à la crise sanitaire, **près de 4000 enfants ont pu profiter également du spectacle de fin d'année, joué 16 fois en juin 2023 à la salle Europe**, par la troupe strasbourgeoise Dounya sur le thème des déchets et de la surconsommation.

**Pour l'année scolaire 2022/2023, les écoles de Colmar Agglomération (68 établissements) ont collecté 93,2 tonnes et percevrons 37 164 € de subventions versées aux coopératives scolaires.**

Pour l'année 2023/2024, le programme Ecol'O tri sera reconduit dans sa totalité (tri dans les écoles, animations par des associations compétentes et spectacle de fin d'année). Les consignes de tri ayant évolué le 1er janvier 2023, les animations ont été mises à jour afin de sensibiliser les enfants à la nouveauté (extension des consignes de tri à tous les emballages en plastique et changement de couleur, passant du conteneur bleu au jaune).

## Observatoire de la Nature

Le coût du transport pour les classes participant au cycle d'animation a été pris en charge par le service de l'enseignement pour l'année scolaire 2022-2023 à concurrence de 3 514 €.

## Les équipements informatiques

30 ENI (écrans numériques interactifs) ont été installés durant les vacances de Pâques pour un coût de 225 800 €, incluant les travaux de câblage. Ce sont à présent 163 classes sur 235 qui sont équipées de matériels numériques interactifs.

Le remplacement des PC dans les salles informatiques est en cours, voire quasi finalisé : il ne reste que 3 écoles qui attendent encore leur matériel. Certaines écoles ont fait le choix de conserver une salle informatique, tandis que d'autres ont préféré des classes ou valises mobiles. **Le coût global est de 187 000 €.**

## La sécurisation des bâtiments

La sécurisation des bâtiments scolaires (contrôle d'accès + vidéo) a été mise en place pour la 7ème année consécutive avec un coût total de 27 427 €. L'école concernée est la maternelle Saint-Exupéry.

## Les projets scolaires :

La Ville accorde une aide financière de 300 € pour les projets scolaires des écoles. **Pour l'année scolaire 2022/23, la Ville a ainsi soutenu 8 projets d'écoles, soit un soutien financier total de 2530 €.**

## Action « un ergonomiste à l'école »

**Il s'agit d'une nouvelle action mise en place à la rentrée 2022 : l'intervention d'une ergonomiste sur le temps scolaire dans les classes de CP.** Cette action concerne tous les élèves de CP (578) dans les 13 écoles élémentaires colmariennes. L'intervention d'une durée d'une heure par classe de CP, s'est déroulée entre le 6 octobre 2022 et le 20 janvier 2023 pour un coût de 2 035 €. L'objet de l'intervention est d'enseigner les bonnes pratiques et bons gestes quant à la posture de l'élève à son pupitre ainsi que l'écriture.

Pour les 5 écoles élémentaires des 2 QPV, l'action est labellisée Cité éducative. Une participation financière a été allouée d'un montant de 1 000 €.

**Cette action est reconduite pour l'année scolaire 2023/24 et sera déclinée en 2 périodes :** à la rentrée, une séance d'introduction pour poser les bases, suivies au printemps d'une séance d'approfondissement et de rappel.

## Le dispositif "petits déjeuners" :

Le dispositif "petits déjeuners" dans les écoles a été poursuivi durant l'année scolaire 2022/2023. **Ce sont 18 écoles maternelles et élémentaires qui se sont portées volontaires et ont proposé des petits déjeuners équilibrés aux élèves : 1398 enfants en école élémentaire et 1007 enfants en école maternelle.** Le dispositif a été en place du 2 mai au 30 juin 2023, avec une semaine par école participante.

Pour rappel, ce dispositif a pour vocation, sans se substituer aux parents, de **participer à la réduction des inégalités alimentaires pour le 1er repas de la journée**, indispensable à une concentration et une disponibilité aux apprentissages scolaires. Le service de l'enseignement de la Ville de Colmar organise l'intégralité de la mise en place du dispositif pour les écoles volontaires, avec pour objectif cette année de proposer des aliments issus principalement de producteurs locaux.

### Le menu chaque semaine pour l'année 2022/2023 :

- **Lundi** : fruit frais de saison (SAPAM Rixheim), granola au chocolat (100% bio issu d'un producteur lorrain "La ferme des Jardins"), jus de pomme.
- **Mardi** : yaourt nature sucré (ferme Meyer à Holtzwihr), brioche (boulangerie Laurent Richon à Colmar), lait.
- **Jeudi** : fromage (Les caves de la Fecht à Wintzenheim), pain tranché (boulangerie Colle à Colmar), jus d'orange.
- **Vendredi** : mini croissant nature (boulangerie Colle à Colmar), lait chocolaté, compote de pomme.

### Themis - l'Odyssée citoyenne :

Fort de son expérience en matière d'actions d'éducation à la citoyenneté menées en partenariat avec l'Éducation Nationale, l'association Themis développe depuis novembre 2017 des interventions sur la Ville de Colmar. Intitulée « l'odyssée citoyenne », l'action menée sur l'année scolaire (de septembre à juin), constitue un véritable apprentissage à la citoyenneté.

**L'odyssée citoyenne a été reconduite pour l'année scolaire 2022/2023 et s'adressait à 300 élèves** (dont 250 issus des quartiers prioritaires) de CM1 et CM2 répartis dans 12 classes des 6 écoles élémentaires suivantes : Jean-Jacques Waltz (2 classes), Sébastien Brant (2 classes), Anne Frank (2 classes), St Exupéry (2 classes), Maurice Barrès (2 classes) et Pfister (2 classes). **La Ville soutient financièrement ce projet à hauteur de 23 000 € par le biais du Contrat de Ville.** Une 7ème édition aura lieu pour l'année scolaire 2023/2024.

### Dans le domaine sportif

- Gratuité d'accès aux gymnases, stades et courts de tennis et gratuité des transports.
- Mise à disposition de 4 éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives dans les équipements sportifs de la Ville à hauteur de 80 heures par semaine pour l'enseignement de l'EPS, et de 40 heures par année scolaire pour l'enseignement du ski.
- Patinoire : la Ville prend en charge la mise à disposition du matériel (5,50 € par enfant) et le coût de l'heure de glace soit 92 €.
- Piscine : gratuité d'accès pour les écoles publiques et mise à disposition gratuite d'un MNS (Maître-Nageur Sauveteur) ainsi que d'un ETAPS pour l'enseignement de la natation.

## Savoir rouler à vélo :

Ce programme, porté par le Service Départemental de la Jeunesse, de l'Engagement et des Sports de la DSDEN, va se déployer à la rentrée. Il vise les 6-11 ans et s'agence autour de 10 heures d'ateliers (de septembre à Toussaint ou de Toussaint à Noël). Il aboutit à la délivrance d'un permis.



Plusieurs écoles colmariennes ont pu bénéficier de la mise en place de ce dispositif : Pfister (4 classes), Brant (2 classes), Saint-Exupéry (2 classes), Anne-Frank (2 classes) et Wickram (2 classes). Les cycles se sont déroulés de la manière suivante : de septembre à fin octobre 2022 ou de mi-mars à mi-juin 2023. À l'issue de ces cycles, 3 sorties de fin d'année ont été organisées fin juin avec 3 classes ayant participé aux cycles.

## Dans le domaine culturel

### Musée Unterlinden :

L'entrée est gratuite pour les enfants de moins de 12 ans et pour l'ensemble des scolaires de l'académie de Strasbourg en visite avec leur établissement. La visite/atelier (accompagnement pédagogique) s'élève à 100 € mais elle est gratuite pour les écoles situées dans les quartiers prioritaires au sens de la politique de la ville.

**Musée Bartholdi** : Gratuité jusqu'à l'âge de 18 ans inclus.

**Musée du Jouet** : Gratuité pour tous les groupes scolaires et les centres aérés de Colmar.

**Musée d'histoire naturelle et d'ethnographie** : Pour les écoles maternelles et élémentaires, la visite libre reste gratuite.

**Salle Europe** : Les tarifs et conditions restent identiques (scolaires Colmariens 5 €, scolaires non colmariens 7 €).

**Grillen** : Tarif préférentiel pour les écoles colmariennes de 5 €, et 7 € pour les autres écoles.

**Théâtre** : Tarif préférentiel pour les écoles colmariennes de 5 €, et 7 € pour les autres écoles.

**Bibliothèques Bel' Flore, Europe, Pôle Média Culture :**

- Visite découverte : pour une première approche des secteurs jeunesse, sous la responsabilité de l'enseignant. Durée 30 minutes, sur rendez-vous.
- Accueil personnalisé : accueil agrémenté d'une histoire, d'une présentation de livres ou de mini-ateliers autour du livre. Durée 20 minutes, sur rendez-vous.
- Accueil libre : consultation, recherche documentaire, lecture sur place, prêt de documents. Durée 45 minutes, sur rendez-vous.

Les enseignants bénéficient d'une carte "collective" à usage professionnel, valable uniquement dans les sections jeunesse, délivrée gratuitement sur présentation d'une attestation de l'employeur et permettant d'emprunter : 20 livres jeunesse, 20 BD jeunesse, 20 revues jeunesse et 20 CDS jeunesse pour une durée de 56 jours.

**Espace d'Art Contemporain André Malraux** : l'entrée est libre, visites guidées gratuites.

**Le Conservatoire à rayonnement départemental de musique et de théâtre :**

- Pour le public, les élèves et les familles, l'accès aux auditions et aux concerts sont gratuits.
- Aucun changement pour la tarification des élèves pour cette rentrée (tarification selon le quotient familial de la CAF).

## LES TRAVAUX

Comme chaque année, des travaux de sécurité, de maintien en condition des bâtiments et d'amélioration de la vie scolaire sont réalisés en 2023.

### Travaux de rénovation énergétique et de chauffage

- **Maternelle Brant** : remplacement des menuiseries et mise en place de brise soleil orientable et de store intérieur, mise en œuvre d'une isolation thermique par l'extérieur, installation d'une ventilation double flux, travaux de plâtrerie/faux plafond et d'électricité, peinture et revêtements de sols souples
- **Maternelle les Roses** : remplacement des têtes thermostatiques
- **Élémentaire Brant** : remplacement des têtes thermostatiques
- **Élémentaire Saint-Exupéry** : remplacement des menuiseries et mise en place de brise soleil orientable, installation d'une ventilation double flux dans la zone Nord, renforcement de l'isolation thermique de la toiture, travaux de plâtrerie/faux plafond et d'électricité, calorifugeage du collecteur de chauffage
- **Groupe scolaire Anne-Frank** : relamping
- **Groupe scolaire Jean-Macé** : relamping, remplacement de la chaudière du gymnase scolaire

### Travaux d'accessibilité

- **Élémentaire Jean-Jacques-Rousseau** : mise en norme des sanitaires PMR des R+1 et R+2, création d'une cage d'ascenseur
- **Élémentaire Jean-Macé** : Mise en norme des sanitaires PMR au R+1 et R+2

### Autres travaux

- **Élémentaire Waltz** : réhabilitation des sanitaires (bâtiment côté cantine)
- **Élémentaire Jean-Macé** : toiture et zinguerie sur le "donjon ouest", nouveau revêtement de sol sur un étage courant (5 salles de classe, 2 couloirs), création de faux-plafonds acoustiques sur un étage courant (5 salles de classe)
- **Élémentaire Anne-Frank** : asservissement des portes coupe-feu, révision des volets roulants extérieurs motorisés
- **Élémentaire Saint-Exupéry** : réaménagement du local sous-station
- **Élémentaire Wickram** : travaux de mise en sécurité incendie
- **Maternelle Brant** : installation de faux-plafonds démontables (couloirs, salles de classe), déplacement de la centrale incendie, climatisation de la salle d'activité (côté ancien bâtiment)
- **Maternelle Pfister** : mise en place de portes coupe-feu (sous-sol)
- **Maternelle les Géraniums** : nouvelles portes de sortie de secours vers la cour

## Travaux inhérents à l'ensemble des écoles

- Travaux de mise à niveau des centrales sécurité incendie
- Aménagement de sanitaires hors PMR
- Remplacement des canalisations en fonte des eaux usées
- Travaux d'entretien, de réfection et de nettoyage des toitures
- Travaux de mise en conformité électrique et des équipements de protection contre la foudre



#### **CONTACT PRESSE**

Manon Lovasz - Attachée de presse  
Ville de Colmar - Colmar Agglomération  
06 79 80 49 18  
[manon.lovasz@colmar.fr](mailto:manon.lovasz@colmar.fr)